



Objet : lettre ouverte à propos
du train direct Rodez-Paris/Paris-Rodez
Recommandé avec AR

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue Varenne
75007 Paris

Assier le 31 octobre 2006

Monsieur le Premier Ministre

Je me permets de vous adresser ce courrier ouvert, car après avoir écrit à M. Sarkozy en tant que Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire (sans réponse), à M. Perben Ministre des Transports (lettre renvoyée à la SNCF) et à Mme Idrac (sans réponse), nous apprenons hier par communiqué de presse que Madame Idrac décide de façon unilatérale la suppression du seul train de jour direct Rodez-Paris/Paris-Rodez, alors que la Région et la SNCF étaient en pleine négociation et malgré nos demandes de rendez-vous.

Cette suppression concerne les habitants du Tarn, de l'Aveyron et du Lot. Vous comprendrez Monsieur le Premier Ministre que cette situation ne peut être acceptée par la population ni leurs élus. A ce jour plus de 20 000 pétitions ont été signées et plusieurs dizaine de communes ont votées à l'unanimité des délibérations ainsi que le Parc Naturel Régional des Causse du Quercy demandant l'arrêt de la décision de la SNCF le temps de trouver une solution pérenne entre région, élus locaux, usagers et cheminots.

Cette démarche est dans le droit fil de la « Charte sur l'Organisation de l'Offre des Services Publics et au Public en Milieu Rural » que vous avez signé le 23 juin 2006 dans le Cantal avec l'Association des Maires de France et les opérateurs associés aux travaux de la Conférence (La Poste, la SNCF, Electricité de France, l'Union Nationale pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce, l'Office National des Forêts, La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés, Gaz de France, l'Agence Nationale pour l'Emploi, le Groupe des Autorités Responsable de Transport, l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers, la Mutualité Sociale Agricole, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, la Caisse Nationale des Allocations Familiales, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture)

Je vous demande donc de bien vouloir rappeler à Mme Idrac que la Présidente de la SNCF n'est pas au-dessus des choix gouvernementaux et je vous demande également de bien vouloir recevoir en urgence une délégation pour trouver une solution à cette situation.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes salutations républicaines

Christophe Schimmel

Président